

Communiqué

Eau Secours! réclame un moratoire sur les permis de forage de gaz de schiste

Montréal, le 31 août 2010, la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – *Eau Secours!* réitère sa demande de moratoire sur tout permis de forage suite à l'annonce du plan d'action du gouvernement du Québec sur l'encadrement de l'industrie du gaz de schiste.

Le gouvernement a confié un mandat au Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE), mais les entreprises productrices du gaz de schiste pourront continuer leurs activités d'exploration pendant que se dérouleront les consultations du BAPE.

C'est pourquoi *Eau Secours!* demande un moratoire pour permettre de mieux étudier les impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'exploitation des gaz de schiste. Ce moratoire semble d'autant plus nécessaire que l'exploration cause déjà des problèmes d'acceptabilité sociale d'utilisation de la surface et pose des questions environnementales sur les méthodes utilisées (charges explosives, eau à haute pression, tuyaux insérés puis enlevés, vibrations, etc.) qui peuvent déjà mettre en danger les puits et la nappe phréatique.

La Coalition s'interroge également sur la démarche de ce plan d'action, car le gouvernement annonce qu'il signera un protocole d'entente avec l'industrie du gaz de schiste dès cet automne, alors que le rapport du BAPE sera remis en février 2011.

Eau Secours! croit donc que le gouvernement veut diviser les forces citoyennes et concentrer les forces d'opposition sur la production et la présentation de mémoires pendant que l'industrie continuera à forer pour l'exploration et risquer de causer des dommages à l'environnement. Le but de ce BAPE n'est pas de décider si on doit exploiter ou pas les gaz de schiste, mais bien de discuter de la manière la moins dommageable de le faire. C'est pourquoi la Coalition déplore que le gouvernement écarte des groupes, tels que Mobilisation gaz de schiste et *Eau Secours!* de son comité de travail pour mettre en place la future loi sur les hydrocarbures. Tous les acteurs du

milieu environnemental qui le désirent devraient pouvoir se prononcer sur le sujet, ce qui n'est pas le cas puisque la ministre Normandeau a déjà choisi ses interlocuteurs.

Selon Martine Chatelain, présidente d'*Eau Secours!* : « *La production d'une "richesse" québécoise est illusoire parce que c'est encore une fois l'industrie privée qui fera les profits et non les citoyens du Québec ou l'État québécois. L'indépendance énergétique devrait être pensée à la lumière des nouvelles énergies, pas à la remorque d'énergies fossiles polluantes pour nos terres agricoles, ainsi que pour l'eau et l'air qui sont nos vraies richesses québécoises.* »

La Coalition *Eau Secours!* espère que les citoyennes et les citoyens se prononceront en grand nombre auprès de leurs élus municipaux et provinciaux afin que le processus de consultation et les eaux de leur municipalité restent limpides.